



BOUSSOLE DE LA JUSTICE ÉPISTÉMIQUE

Guide d'utilisation

Mathilde Manon & Grégoire Autin



Cette œuvre est sous licence Creative Commons,
BY-NC-SA 4.0 International.





Remerciements

Les auteur·ice·s remercient l'ensemble des personnes ayant collaboré à la création de cet outil. Nous remercions particulièrement :

Les chercheur·se·s et professionnel·le·s de recherches du CRISES : Mélanie Claude; Sylvain Lefèvre; Juan-Luis Klein; Sonia Tello-Rozas.

Les membres de l'équipe de Parole d'excluEs (en poste au moment du processus de coconstruction) : Olivier Bonnet; Marie-Soleil Garzon; Bernard Gauvreau; Ricardo Gustave; Mélissa Lachance; Émilie Martineau; Nomez Najac; Aimée You; Manuella Zinmakan.

Nous remercions également Baptiste Godrie et Marie-Soleil L'Allier pour la relecture de la version bêta.

Graphisme : Pauline Stive

Ce projet a été financé par :



Pour citer ce guide :

Manon, Mathilde et Grégoire Autin (2023). *Boussole de la justice épistémique : guide d'utilisation*, Incubateur Universitaire de Parole d'excluEs, Montréal, disponible sur :<https://iupe.parole-dexclues.ca/>

1 • Mise en contexte

1.1 D'où vient cet outil ?

La mission de *Parole d'excluEs* part du constat que **les savoirs expérientiels (issus de l'expérience vécue) des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sont peu pris en compte lorsqu'on cherche à comprendre ces enjeux et à agir dessus**. L'organisme adopte **une posture de justice épistémique** qui vise à donner du crédit à la parole des personnes vivant une situation de pauvreté et d'exclusion sociale, et de mettre en valeur leurs savoirs pour remédier aux enjeux du quartier. Pour *Parole d'excluEs*, **justice sociale et justice épistémique sont intimement liées**, c'est pourquoi sa vision de la transformation sociale passe par la valorisation des savoirs expérientiels des personnes rarement entendues, trop peu écoutées, du fait de leur statut économique, de leur genre, de leur couleur de peau, de leur appartenance culturelle, ou de toute autre forme de discrimination.

Pour en savoir plus sur la justice épistémique et sa mise en pratique à *Parole d'excluEs*, visionnez la vidéo réalisée par Projet Collectif : <https://youtu.be/IixPuAdh4UY?si=L-TjQdpvffx-Zx4x>

Dans le cadre de la mise à jour de ses pratiques de mobilisation et de recherche, l'organisme a éprouvé le besoin d'expliciter la place des différents savoirs mobilisés dans ses actions. Une première phase d'analyse, basée sur des documents internes, des entrevues et groupes de discussion, a permis de clarifier la façon dont cette posture est mise en pratique.

Il est apparu que cette posture, à la base de la mission de l'organisme, nécessitait d'être clarifiée. C'est dans cette optique que la boussole a été coconstruite avec l'ensemble des membres de l'équipe de *Parole d'excluEs*, au cours de l'été 2022. Elle est pensée pour être **un outil de réflexion**, à l'usage des praticien·ne·s, des chercheur·e·s et des citoyen·ne·s engagé·e·s dans des projets et des actions collectives¹.

1.2 Qu'est-ce que la justice épistémique² ?

Le concept de justice épistémique a de multiples origines, et se définit au départ plutôt à partir **d'un constat d'injustices épistémiques vécues par**

1 Le guide d'autoévaluation des démarches participatives produit par l'équipe Épistémè (2018) a grandement inspiré la coproduction de la boussole de la justice épistémique. Nous proposons ici un **outil complémentaire à ce guide**.

Équipe Épistémè (2018). *Guide d'autoévaluation des démarches participatives à la lumière des inégalités épistémiques*, Version 2 du 4 octobre 2018, Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations (CREMIS), Montréal, 7 p.

2 Le terme « épistémique » fait référence « aux connaissances ». On parle ici de la reconnaissance entre les connaissances de différents groupes sociaux. Catala, 2021, Pour une justice épistémique, <https://actualites.uqam.ca/2021/pour-une-justice-epistemique/>.



celles et ceux dont les savoirs ne sont pas audibles du fait de leur statut (social, racial et/ou de genre, par exemple). Les injustices épistémiques sont produites, c'est-à-dire qu'elles sont le résultat de rapports de domination qui font que certaines expériences sociales sont invisibilisées : elles ne peuvent parfois même pas être nommées (Fricker³, 2007). Il y a ainsi **une hiérarchie entre les savoirs et entre les sachants**, les savoirs scientifiques étant souvent considérés au sommet de cette hiérarchie, alors que les savoirs expérientiels sont décrédibilisées (notamment les savoirs des personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion mais aussi des personnes vivant d'autres formes de discrimination basée sur le genre, la couleur de peau ou l'appartenance culturelle, la santé mentale ou physique, etc.).

La définition de la justice épistémique – ou justice cognitive – apportée par Shiv Visvanathan⁴ (2016) met de l'avant l'imbrication entre la reconnaissance des savoirs non-scientifiques (savoirs locaux, savoirs autochtones, savoirs et expériences sociales des femmes, des personnes racisées, ou de la pauvreté) et la reconnaissance des modes de vie au sein desquels sont produits ces savoirs. **La justice épistémique, c'est reconnaître que les savoirs issus des expériences sociales de ces personnes sont crédibles et pertinents pour comprendre la réalité de leur vécu et lutter contre les inégalités sociales et l'exclusion.** Cette posture s'incarne dans la création **d'espaces de dialogue au sein desquels se confrontent et s'articulent une pluralité de savoirs complémentaires pour comprendre et agir sur le monde.** Elle favorise la démocratisation des connaissances en **permettant la participation de tous et toutes à la production des connaissances sur les enjeux qui les concernent.**

La justice épistémique est donc directement imbriquée dans la lutte pour plus de justice sociale. Favoriser l'expression de tous et toutes, reconnaître les savoirs des personnes les moins audibles, sont des conditions essentielles du passage à l'action pour plus de justice sociale, puisqu'elles conduisent à plus de participation des personnes les plus isolées et marginalisées aux décisions collectives. En outre, cela permet la réalisation de projets et d'actions qui sont mieux arrimés aux besoins et aspirations des personnes concernées. En coconstruisant ces actions avec celles et ceux qui vivent directement les

³ Fricker, M. (2007). *Epistemic injustice: Power and the ethics of knowing*. Oxford University Press.

⁴ Visvanathan, Shiv. 2016. « La quête de justice cognitive » (Traduction de The Search for Cognitive Justice, (2009)). In *Justice cognitive, libre accès et savoirs locaux. Pour une science ouverte juste, au service du développement local durable*, sous la direction de Florence Piron, Samuel Regulus et Marie Sophie Dibounje Madiba. Québec, Éditions science et bien commun. En ligne à <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/justicecognitive>

DÉFINITION

« La justice cognitive (ou justice épistémique) reconnaît le droit des différentes formes de savoirs à coexister, mais ajoute que cette pluralité doit aller au-delà de la tolérance ou du libéralisme et prôner une reconnaissance active de la nécessité de la diversité. Elle exige la reconnaissance des savoirs non seulement comme méthodes, mais aussi comme modes de vie. La connaissance est considérée comme ancrée dans une écologie des savoirs où chaque savoir a sa place, sa prétention à une cosmologie, son sens comme forme de vie. En ce sens, un savoir ne peut être détaché de la culture comme forme de vie ; il est relié à des moyens de subsistance, à un cycle de vie, à un mode de vie ; il détermine les chances de vie » (Visvanathan, 2016).

POUR SE PRÉPARER À L'ATELIER : ET VOUS QUELS SAVOIRS VOULEZ- VOUS VALORISER ?

En fonction de votre contexte, et avant de plonger dans la réflexion sur la justice épistémique, nous vous invitons à discuter en équipe du cadre au sein duquel se déploie votre posture. Les injustices épistémiques s'exercent dans une dynamique relationnelle, les rapports de pouvoir changent en fonction du contexte. Certains savoirs experts dans un contexte peuvent être dans une position plus subalterne dans un autre.

Identifier les savoirs et les catégories de personnes que vous jugez pertinents pour votre action, la réussite de votre mission ou de vos objectifs, ainsi que les rapports de pouvoir possibles entre ces groupes. Voici quelques questions pour guider votre réflexion :

- ❖ À qui s'adresse votre organisation/groupe ?
- ❖ Avec quelles personnes et quels types d'acteurs travaillez-vous ou souhaitez-vous travailler ?
- ❖ De quels savoirs avez-vous besoin pour réussir votre mission ?
- ❖ Pourquoi ces différents savoirs sont importants pour votre mission ?
- ❖ Quels sont leurs rôles dans les actions que vous menez ?
- ❖ Dans quelle hiérarchie *a priori* se situent ces savoirs ? Les personnes qui détiennent ces savoirs sont-elles dans une position de domination ou de subalternes ? Par rapport à qui, à quoi ?

enjeux de pauvreté et d'exclusion sociale, nous tentons de mettre en place les conditions favorisant leur appropriation et leur réussite.

1.3 Exemple des savoirs mobilisés à Parole d'excluEs

Plusieurs formes de savoirs peuvent être reconnues et mobilisées dans la compréhension des enjeux locaux et le passage à l'action, par exemple :

- ❖ Les savoirs des citoyen·ne·s, vivant sur le territoire – on parle ici de leurs expériences des enjeux locaux mais aussi de leurs idées pour y remédier;
- ❖ Les savoirs des praticien·ne·s intervenant sur le territoire, notamment les personnes du milieu communautaire – en particulier leur lecture du terrain et leur fine connaissance des réalités locales;
- ❖ Les savoirs scientifiques – qui allient les capacités d'analyse des chercheur·e·s avec leurs connaissances théoriques des enjeux socio-économiques.

Une posture de justice épistémique vise donc à donner volontairement une place plus importante aux savoirs citoyens, alors que les savoirs scientifiques se placent en soutien aux projets collectifs citoyens. Les savoirs pratiques permettent de faire le lien entre les savoirs citoyens et les savoirs scientifiques, par la mobilisation citoyenne notamment, mais également d'apporter un éclairage essentiel aux analyses des chercheur·e·s. Dans cet espace de dialogue entre différents savoirs, la reconnaissance de leur complémentarité est clé.

La boussole ne se focalise pas uniquement sur les inégalités entre les trois formes de savoirs identifiés ci-dessus. Elle vise aussi à comprendre les subtilités des interactions et rapports de pouvoir au sein même des groupes distincts (ici les citoyen·ne·s, les chercheur·e·s et les praticien·ne·s) Pour ce faire, il est nécessaire d'identifier les personnes qui se "cachent" derrière différents statuts, ainsi que leurs parcours personnels. Par exemple, un·e citoyen·ne impliquée de longue date dans un organisme et ayant reçu des formations en leadership ou ayant déjà été porte-parole d'un comité, pourra avoir un pouvoir d'influence plus grand qu'un·e citoyen·ne nouvellement impliquée et n'ayant pas beaucoup d'expérience dans le milieu communautaire. Cela permet de saisir la finesse des rapports de pouvoir et des hiérarchies à l'intérieur et entre ces groupes, afin de les déconstruire et les réduire.

2 · La boussole de la justice épistémique

2.1 Objectifs de l'outil

La boussole est un moyen d'accompagner la réflexivité sur le rôle des personnes impliquée·e·s dans l'organisme et leurs savoirs, dans le passage à l'action et la mise en œuvre des projets collectifs. À cet effet, **il ne s'agit pas d'un outil d'évaluation⁵**, mais plutôt d'un **outil de réflexion au moment de la prise de décisions et de la formulation des actions**. Chaque question qu'elle soulève s'inscrit dans le présent, on observe l'action qui se déroule en ce moment, dans le but de prévoir l'orientation à donner dans le futur proche.

La boussole vise donc à :

- ❖ Orienter l'action dans le but de favoriser la juste participation de toutes les personnes concernées par celle-ci ;
- ❖ Accompagner la valorisation et la reconnaissance de la parole et des savoirs de toutes les personnes impliquées dans la coconstruction des projets et actions collectives ;
- ❖ Soulever les angles morts de l'action en cours, en termes de justice épistémique. C'est-à-dire s'assurer que personne n'est laissée de côté en raison de son statut social (et professionnel au sein de l'organisation), de son genre, de son appartenance ethnoculturelle ou religieuse, de ses connaissances ou de son mode d'expression, etc.

2.2 Les points cardinaux et intercardinaux

Les points cardinaux et intercardinaux de la boussole sont des questions permettant de soulever la place que chacun des savoirs et détenteurs et détentrices de ces savoirs prennent dans l'action en cours. Ils permettent ainsi de prévoir les ajustements à réaliser pour ne laisser de côté aucune voix importante dans le processus.

⁵ Il pourrait toutefois être possible de réaliser une évaluation *a posteriori*, en utilisant la boussole tout au long d'un projet, en documentant cette utilisation et en en faisant une analyse à la fin du projet.

QUI INITIE ?

- ◊ Quels savoirs fondent le passage à l'action ?
- ◊ À partir des savoirs de qui a-t-on identifié l'enjeu à résoudre et les solutions ? Quelles sont les origines du projet / de l'action ?
- ◊ Pour répondre aux besoins / aspirations de qui ?

QUI PARLE ?

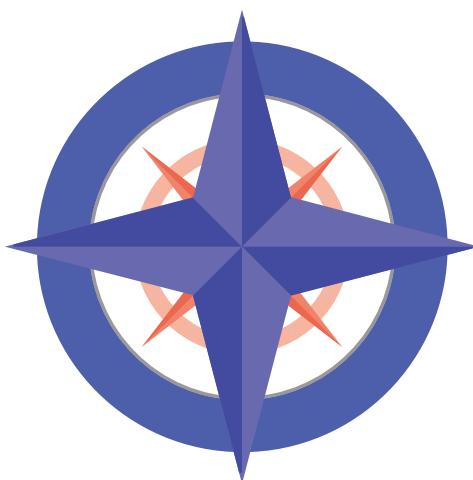
- ◊ Quelles personnes ou catégories de personnes ? Quel est leur rôle dans l'organisation et leur statut social? Par qui sont-elles désignées ?
- ◊ Quels savoirs sont attendus venant de ces personnes ? De qui viennent ces attentes et pourquoi ?
- ◊ Et donc qui ne parle pas ? Ou quels savoirs ne sont pas pris en considération ?

QUI ÉCOUTE ?

- ◊ Quelles personnes participent à la mise en visibilité du projet (prise de parole dans les médias, rédaction d'articles, séances d'informations, visites du site du projet, etc.) ?
- ◊ Par qui et comment se fait la transmission de la parole citoyenne ? À destination de quel public ?
- ◊ Comment cette parole citoyenne et plus généralement les messages envoyés dans le cadre du projet/de l'action sont reçus dans le milieu ?

QUI DÉCIDE ?

- ◊ Quel est le processus de décision mis en place ?
- ◊ Qui participe à la prise de décision ? Comment ?
- ◊ Qu'est-ce qui motive cette décision ?



QUI EST ENTENDU ?

- ◊ Quelles expériences, savoirs et idées sont mis à contribution ?
- ◊ Certaines idées et opinions ont-elles été laissées de côté ? Par qui ? Et pourquoi ?
- ◊ Est-ce que des points de vue, des pratiques ou des savoirs ont évolué au travers de ce projet ?
- ◊ Qui est valorisé / mis en avant ? Et comment ?

QUI SOUTIENT ?

- ◊ Quelles sont les conditions qui viennent avec ce soutien?
- ◊ (Impératifs de résultats, temporalité, etc.)
- ◊ Quel est l'impact de ces conditions sur le projet et la participation citoyenne au projet ?

QUI FAIT ?

- ◊ Qui prend en charge le projet ? Et sous quel statut (bénévoles, professionnel·le·s, collectif/individu) ?
- ◊ Dans quelles conditions se fait le projet ?
- ◊ Quels savoir-faire et pratiques sont mis à contribution dans la mise en œuvre de ce projet ?

À QUI ÇA PROFITE ?

- ◊ Quel est l'impact du projet ? Auprès de qui ?
- ◊ Qui et quels savoirs sont mis en valeur au travers de ce projet ?
- ◊ Est-ce que des personnes en situation d'exclusion ou ayant un statut subalterne ont pu assumer un leadership

3 · Déroulement de l'animation

Pour commencer, choisissez un projet ou une action en cours au sein duquel vous souhaitez questionner et approfondir la pluralité des savoirs. Le moment idéal pour utiliser la boussole est lors de la planification de nouvelles étapes dans votre projet. Par exemple, vous planifiez une fête de quartier et souhaitez impliquer une plus grande diversité de personnes dans l'organisation.

Cet atelier, à partir de la boussole de la justice épistémique, vise à avoir un aperçu global des savoirs mobilisés dans votre action et des rapports de pouvoir qui peuvent exister entre eux. Pour chaque question posée par la boussole, une multitude de couches de complexité sont possibles. En répondant aux questions posées par la boussole essayez d'identifier les éléments à examiner de façon plus approfondie, remarquez :

- ❖ Les personnes et groupes de personnes non-impliquées dans le projet,
- ❖ Celles et ceux qui devraient ou pourraient l'être davantage,
- ❖ Les types de savoirs qui n'ont pas été sollicités (ou pas suffisamment).
- ❖ Vous pourrez approfondir ces éléments dans une deuxième séance de travail.

La justice épistémique n'est pas tant un idéal à atteindre qu'une posture à adopter, pour favoriser l'expression et l'écoute d'une pluralité de savoirs. Dans cet exercice, fixez-vous des résultats réalistes à atteindre, dans votre contexte. À certains moments du projet, pour des raisons opérationnelles ou pragmatiques, par exemple, vous pouvez choisir de restreindre la diversité des savoirs. Faites cependant attention à ne pas reproduire de rapports de domination et des hiérarchies injustes entre les savoirs et les personnes.

DURÉE : 2H

RÔLES :

- ❖ Une personne anime (cette personne doit bien se préparer en amont et comprendre le concept de justice épistémique);
- ❖ La prise de note est collective mais une personne s'assure de rappeler à chacun.e de noter ses idées;
- ❖ Une personne s'occupe, à la fin de l'atelier, de rassembler ce qui est ressorti des discussions et de mettre le tout au propre pour pouvoir faire un suivi.

MATÉRIEL :

- ❖ Modèle de la boussole imprimé sur papier cartonné ou plastifié
- ❖ Attache parisienne
- ❖ Grandes feuilles de notes : dessinez une flèche temporelle sur une de ces feuilles
- ❖ Post-it
- ❖ Marqueurs

Cercle d'ouverture : (5 minutes)

Deux par deux racontez-vous un moment durant lequel vous avez senti que vos savoirs étaient mis en valeur et ce que cela vous a fait.

Partie 1 : Diagnostic (55 minutes)

Placez la boussole au centre d'une grande feuille ou sur un mur

Étape 1: Pointez la flèche de la boussole sur chacun des points cardinaux et intercardinaux un par un (maximum 5 minutes par point) : Pour chacun des points, identifiez les savoirs mobilisés au sein de votre projet/action en cours ? Qui sont les détenteurs-rices de ces savoirs ? Inscrivez-les au moyen de post-it autour de la boussole.

Étape 2 : Observez le résultat de l'étape 1. Revenez sur les points cardinaux qui révèlent une faible pluralité de savoirs ou d'acteurs. Est-ce que cela reproduit des injustices épistémiques ? Ou au contraire est-ce pertinent et souhaitable dans votre contexte ? Quels sont les savoirs ou les acteurs qui ne sont pas présents ? Lesquels sont trop présents ? Quels savoirs ou acteurs devraient être plus présents dans votre projet/action ?

Partie 2 : Bilan et Décision (20 minutes) :

Au vu de votre diagnostic, quelle orientation voulez-vous donner à votre projet ?

Formulez cette décision en 1 ou 2 phrases et inscrivez-la sur la grande feuille au-dessus de la flèche temporelle

Partie 3 : Planification (35 minutes)

Quelles sont les solutions à mettre en œuvre ?

De quelles ressources (humaines, matérielles, financières, connaissances) a-t-on besoin ?

Réalisez un échéancier sommaire de vos prochaines actions en les plaçant sur la flèche temporelle

Cercle de fermeture : (5 minutes)

Suite à cet atelier, un mot pour qualifier la justice épistémique ou comment vous vous sentez par rapport à ce concept.

4 · Exemple d'utilisation de la boussole – Un projet de groupe d'achat alimentaire

Présentation du projet :

Montréal-Nord est connu depuis longtemps comme étant un désert alimentaire. Dans le contexte de la pandémie et de l'inflation sur les produits alimentaires, un groupe de citoyen·ne·s s'est réuni pour mettre en place un groupement d'achat entre voisin·e·s du quartier. Le projet en est à l'étape de sa structuration, après une première phase d'idéation et de sondage des résident·e·s du quartier. La boussole est utilisée pour comprendre la structure de gouvernance du groupe impliqué et les accompagner dans l'incorporation d'une OBNL qui pourra solliciter des financements dans le futur.

Partie 1 : Diagnostic

A. Le diagnostic

QUI INITIE?

3 citoyen·ne·s impliqué·e·s de longue date, c'est une idéation collective.

QUI PARLE?

Citoyen·ne·s-relais bien outillé·e·s (formé en leadership citoyen, membres de l'Accorderie).

QUI ÉCOUTE?

Le projet est encore peu connu du grand public.
PE diffuse des informations dans son réseau local.

QUI DÉCIDE?

Le groupe initiateur qui s'est formé à partir du réseau social du leader, sans intention d'exclure.



QUI SOUTIENT?

Soutien matériel et ressource humaine (PE).
Soutien financier d'une députée.

QUI FAIT?

Le groupe initiateur porte les actions.
La chargée de mobilisation de PE accompagne le projet.

À QUI ÇA PROFITE?

Développement du pouvoir d'agir des citoyen·ne·s impliqué·e·s.
Service prévu auprès des résident·e·s du quartier.

B. Analyse du diagnostic – Un relatif manque de diversité dans les savoirs présents :

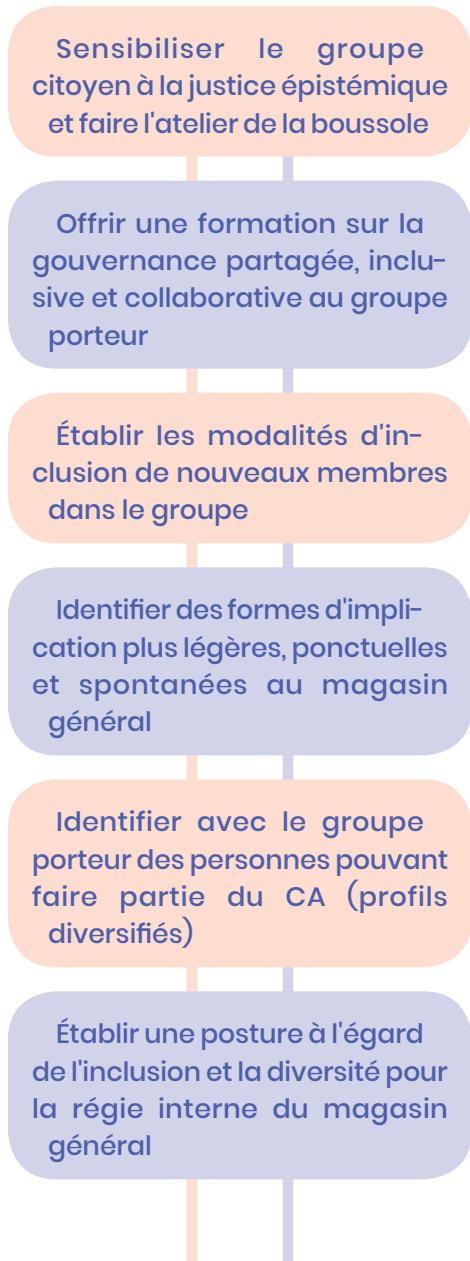
A – Dans la prise de décision (qui décide? Qui parle ?): les porteurs sont un groupe relativement uniforme, des citoyen-ne-s en situation d'exclusion sociale ou de pauvreté, d'origine québécoise (blancs). Les autres résident-e-s du quartier ne sont pas représenté-e-s dans la structure : il y a par exemple un risque que les besoins des familles immigrantes du quartier soient moins bien compris et pris en compte dans le projet à moyen/long terme, surtout dans l'optique où Parole d'excluEs se distancierait de la prise de décision (émancipation du groupe suite à l'incorporation).

B – Dans la réalisation du projet (qui fait ? Et à qui ça profite ?) : Quelle est la place des citoyen-ne-s n'ayant pas initié-e-s le projet dans sa réalisation ? Est-ce que d'autres formes d'implication, moins engageantes ou plus ponctuelles, sont possibles pour diversifier la participation citoyenne ? Le service offert pourra profiter à tou-te-s les résident-e-s du quartier. Le développement du pouvoir d'agir apporté par la réalisation du projet peut-il se diffuser à d'autres personnes, moins outillées pour lancer des projets ? Réflexion à aborder avec le groupe initiateur : À l'avenir comment le service pourra rejoindre des profils de citoyen-ne-s différents ?

Partie 2 : Décision

Nous souhaitons accompagner le groupe porteur du projet pour cocréer une structure de gouvernance qui laisse place à une plus grande diversité des savoirs : à ce stade du projet (incorporation et création d'une structure de gouvernance), il nous semble que le groupe porteur pourrait être plus diversifié (femmes, personnes racisées, familles immigrantes) à la fois pour être plus représentatif du quartier et intégrer d'avantage les besoins des autres résident-e-s du quartier, mais aussi dans un souci de pérennisation du projet (le groupe est relativement réduit et manque de ressources). Diversifier le visage du groupe permettra également de rejoindre une plus grande diversité de personnes, lors de l'ouverture du projet.

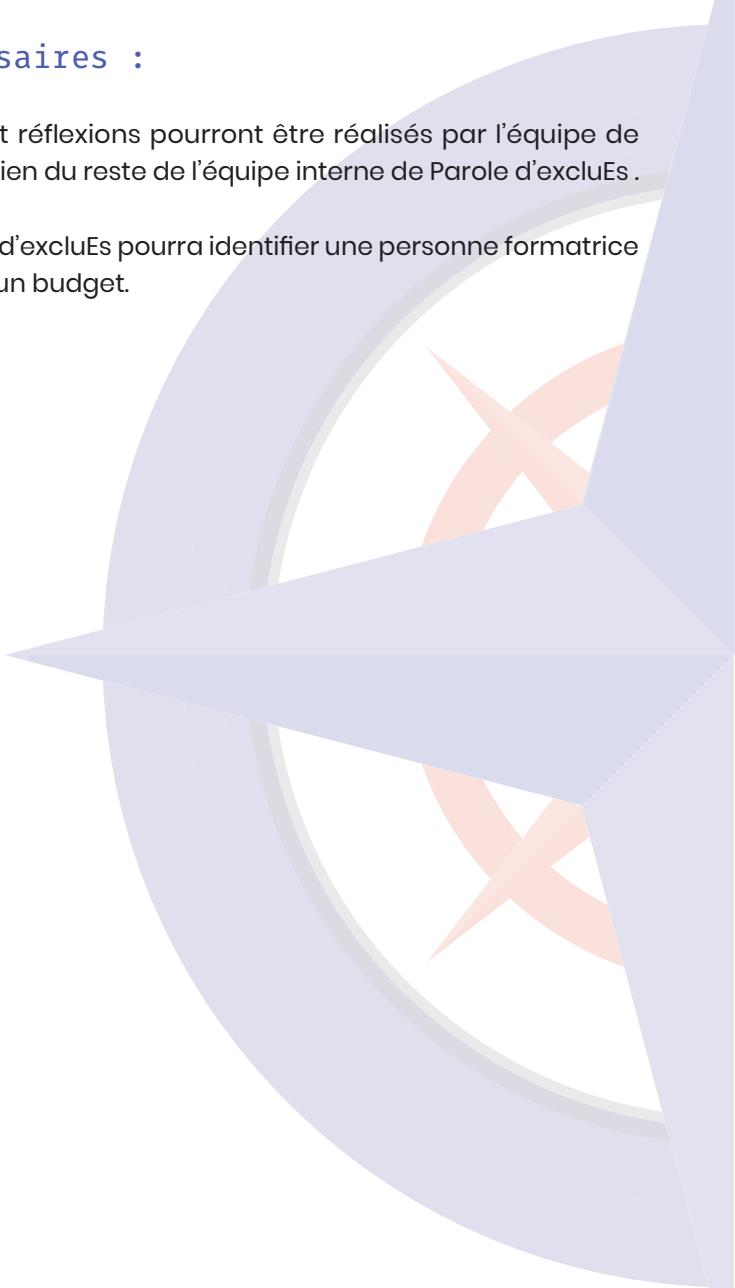
Partie 3 : Planifier



Ressources nécessaires :

Ces questionnements et réflexions pourront être réalisés par l'équipe de mobilisation avec le soutien du reste de l'équipe interne de Parole d'excluEs.

Pour la formation, Parole d'excluEs pourra identifier une personne formatrice pertinente et débloquer un budget.



GABARIT À DÉCOUPER



1. Découper la boussole

2. Fixer la flèche au centre
avec une attache parisienne

